

Certification du niveau en orthographe

CERTIFICAT VOLTAIRE



Objectif de la formation

- ▶ Développer son niveau de maîtrise des règles de grammaire, orthographe et conjugaison.
- ▶ Améliorer ses écrits professionnels
- ▶ Attester de son niveau de maîtrise de l'orthographe par l'obtention du Certificat Voltaire



Public Pré-requis

- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Salariés Individuels
- ▶ Toute personne souhaitant développer sa maîtrise de l'écrit et la certifier
- ▶ Ne pas être en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.



Contenus de formation

- ▶ Phase de positionnement -3 heures :
 - Evaluation du niveau initial via l'appli Projet Voltaire
 - Définition du volume horaire de formation et du « score » visé à la Certification Voltaire.
- ▶ Phase de formation (contenu déterminé en fonction du positionnement) : 36 heures maximum
 - Règles d'orthographe - dictées
 - Règles et usages grammaticaux : les accords, la conjugaison simple, les confusions homophoniques.
 - Règles et usages spécifiques au contexte professionnel : syntaxe et ponctuation.
- ▶ Phase de certification – passage de l'examen : QCM et dictée : 3 heures



Modalités d'Inscription

- ▶ Prendre contact avec REFLETS



Financement

- ▶ CPF
- ▶ OPCO
- ▶ Devis personnalisé sur simple demande



Dates et Durée des parcours

- ▶ **Dates** : Sessions ouvertes toute l'année Entrées et sorties **permanentes**
- ▶ **Durée** : 18 à 42 heures (*)
- ▶ (*) Variable selon le volume horaire de formation



Indicateurs de résultats

- ▶ **Taux de réussite** : 80% obtiennent le score : orthographe technique
- ▶ **Taux de satisfaction** : 95%



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à referent.handicap@reflets.asso.fr

[Plus d'infos](#)



MAJ le 25/10/2022 – version6



3 chemin des Travaux
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr